



HAL
open science

Etudes supérieures de cycle court en France

Jacques Mazeran

► **To cite this version:**

Jacques Mazeran. Etudes supérieures de cycle court en France: Cahiers du CEFRES N° 24, L'enseignement supérieur en France et en République tchèque: perspectives européennes. Cahiers du CEFRES, 2010, L'enseignement supérieur en France et en République tchèque: perspectives européennes, 24, pp.9. halshs-01163361

HAL Id: halshs-01163361

<https://shs.hal.science/halshs-01163361>

Submitted on 12 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cahiers du CEFRES

N° 24, L'enseignement supérieur en France et en République tchèque : perspectives européennes =
Vysoké školství v České republice a ve Francii: evropské perspektivy
Antoine Marès, Dominique Sotteau, Věra Šťastná (Ed.)

Jacques MAZERAN
Etudes supérieures de cycle court en France

Référence électronique / electronic reference :

Jacques Mazeran, « Etudes supérieures de cycle court en France », Cahiers du CEFRES. N° 24,
L'enseignement supérieur en France et en République tchèque : perspectives européennes =
Vysoké školství v České republice a ve Francii: evropské perspektivy (ed. Antoine Marès,
Dominique Sotteau, Věra Šťastná).

Mis en ligne en / published on : mars 2010 / march 2010

URL : http://www.cefres.cz/pdf/c24f/mazeran_2001_cycle_court_fr.pdf

Editeur / publisher : CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE

<http://www.cefres.cz>

Ce document a été généré par l'éditeur.

© CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE



ÉTUDES SUPERIEURES DE CYCLE COURT EN FRANCE

Jacques Mazeran

Chargé de mission à la Délégation aux Relations internationales et à la Coopération
Ministère de l'Éducation nationale

L'intervention s'est effectuée sous la forme d'un dialogue avec les partenaires tchèques durant environ deux heures.

On peut regrouper ces échanges autour des thèmes suivants :

- 1- Comment sont apparues et se sont développées en France les formations supérieures technologiques courtes ?
- 2- Comment ont-elles évolué et comment se situent-elles aujourd'hui dans l'enseignement supérieur français, notamment en fonction des orientations de Bologne ?
- 3- Quels sont les facteurs essentiels de réussite? Et les points faibles du dispositif français ?

I. Histoire des "techniciens supérieurs" dans l'enseignement supérieur français.

1-1 Dans les années 60, l'enseignement supérieur français était essentiellement constitué de deux filières :

- la filière universitaire classique avec ses 3 cycles traditionnels.
- la filière dite des "grandes écoles", avec ses 2 années de préparation et ses 3 années (voire 4) de formation.

Autrement dit, vu sous l'angle de la professionnalisation, il n'y avait pas de filière organisée conduisant à un niveau intermédiaire entre la sortie du secondaire (baccalauréat) et le niveau ingénieur ou équivalent.

1-2. Dans le cours de la décade 1960-1970, devant les besoins exprimés par les entreprises et les nécessités du développement économique, les formations technologiques supérieures courtes sont apparues, d'abord, dans les lycées, en prolongement direct des études secondaires, ensuite, sur la base d'un rapport spécifique au Premier ministre, dans les Instituts Universitaires de Technologie (IUT), composantes universitaires.

Le premier type de filière, fortement ciblée sur des métiers, formée de classes appelées "Sections de Technicien Supérieur" (STS), prépare en deux ans à un examen national (le Brevet de Technicien Supérieur : BTS). Les études intègrent un stage en entreprise.

Les IUT, organisés en filières couvrant des champs professionnels plus larges que les STS (une vingtaine de filières contre plus de 100), préparent en 2 ans – avec également un stage en entreprise – au Diplôme Universitaire de Technologie (DUT). Les IUT ont été créés *ex nihilo* – donc avec un investissement en infrastructure, en équipement et en ressources humaines très important, qui a nécessité une volonté politique forte – sous forme de composante universitaire à caractère dérogatoire par rapport aux facultés classiques : la raison en est la double volonté de faire participer l'Université à la mise en place de filières professionnalisantes (une partie des enseignants est constituée d'enseignants chercheurs universitaires) et, en même temps, de donner à ces instituts une autonomie suffisante pour leur permettre de conduire une politique propre, notamment dans la relation avec l'entreprise.

Il faut enfin citer, dans cet effort de professionnalisation de l'enseignement supérieur, le développement, à la même époque, de filières de même type (2 ou 3 ans d'études) dans le domaine de l'agriculture et des professions de santé (paramédical).

II. Quelle évolution pour ces filières?

2.1 D'abord, un constat : celui de leur succès et de leur place croissante dans l'enseignement supérieur français.

- Les inscrits dans l'enseignement supérieur français.

	<i>1980-1981</i>	<i>1990-1990</i>	<i>1995-1996</i>	<i>1999-2000</i>
<u>Enseignement supérieur</u>	1 181 108	1 713 680	2 169 535	2 125 588
<u>Universités</u>	852 837	1 171 852	1 465 467	1 398 551
<u>dont IUT</u>	53 667	74 293	102 953	117 022
<u>STS*</u>	67 315	199 084	225 233	236 764
<u>Total (IUT+STS)</u>	120 982	273 377	328 186	353 786
<u>%</u>	10%	16%	15%	17%

*non compris études paramédicales et sociales

>>> 1 étudiant sur 5 au moins est inscrit, en France, dans les filières d'études supérieures courtes professionnalisantes.

- Flux de nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 1999-2000.
- Nombre de bacheliers entrés dans l'enseignement supérieur en 1999 : 389 000.

- Nombre de bacheliers entrés en IUT + STS en 1999 : 133 000.

>>> donc, en France, 1 nouvel étudiant sur 3 entre dans une filière courte.

(et davantage en tenant compte des formations en agriculture, avec un flux de l'ordre de 10 000, et les formations paramédicales).

- Le nombre d'IUT est aujourd'hui de plus de 100. Ils accueillent près de 120 000 étudiants répartis sur 500 départements.

2.2 Une tendance assez forte aux poursuites d'études s'est manifestée rapidement pour les meilleurs de ces diplômés, notamment issus des IUT. On peut estimer qu'un étudiant sur deux poursuit des études après son DUT. Ce pourcentage est par contre beaucoup plus faible (inférieur à 20%) pour les BTS.

Au total, donc, si la demande de poursuites d'études reste forte dans les IUT, rapportées au nombre global de diplômés à ce niveau de techniciens supérieurs, soit, en 1998, près de 130 000 (BTS + DUT), les poursuites d'études représentent moins de 40 000 diplômés, ce qui signifie qu'environ 100 000 diplômés trouvent un emploi à ce niveau de formation chaque année.

2.3 En même temps, à l'initiative essentiellement des IUT, se sont créées dans les années 85-90 des formations spéciales, sous forme de Diplômes d'Université (DU), en 1 an post-DUT, adaptées au cursus antérieur, conçues et mises en place en étroite relation avec les entreprises, en général en alternance (mi-temps d'étude, mi-temps en entreprise) et avec co-financement. En 1994, certaines de ces formations ont été reconnues par l'octroi d'un diplôme national (DNTS : diplôme national de technologie spécialisée).

Près de 400 formations de ce type (347 DU + 40 DNTS) existent aujourd'hui, accueillent environ 7500 étudiants et leur attribuent un diplôme "bac +3".

Dans le même temps, l'université a considérablement développé les filières d'ingénieur qui jusqu'alors se trouvaient essentiellement dans les "Grandes Ecoles" et établissements autonomes (publics ou privés). Elle a également développé des formations professionnalisantes à "bac + 4" (MST, IUP) et "bac + 5" (DESS).

Ces diverses formations ont offert à des diplômés d'IUT des voies diversifiées de poursuite d'études dans lesquelles, en général, ils ont très bien réussi, démontrant par là-même qu'une formation technologique solide et ouverte de "technicien supérieur" est une base de qualité pour que les meilleurs accèdent à des niveaux d'ingénieur ou assimilés.

2.4 Le problème de la durée des études revêt de plus en plus d'acuité dans la période récente du fait :

- du développement continu, sur les 15 dernières années, de formations à "bac + 3" post DUT (ou BTS),

- de l'évolution européenne, avec l'abandon progressif des filières professionnalisantes à "bac + 2 "pour aller vers des "bac +3... (et parfois plus), pour ce même niveau de technicien supérieur,
- des mutations technologiques et culturelles à l'intérieur des entreprises plaçant implicitement pour davantage de maturité des diplômés à "bac + 2",
- et enfin de la déclaration conjointe de Bologne.

Une réponse partielle vient d'être donnée avec la création, à la rentrée 2000, de la Licence Professionnelle, à "bac +3", dont 50% environ des habilitations concernent les IUT.

III. Critiques et points faibles.

3.1 Les coûts.

Il est souvent reproché aux études technologiques courtes – IUT ou STS – leur coût élevé par étudiant. Les chiffres officiels fournis par les statistiques ministérielles permettent de relativiser la chose :

- En 1999, la dépense moyenne par élève/étudiant était la suivante :

	En 1000 FF	En 1000 Euros
Second cycle général du 2 nd degré	50,7	7,73
Second cycle professionnel du 2 nd degré	56,4	8,60
Second cycle technologique du 2 nd degré	62,7	9,56
Section de techniciens supérieurs (STS)	68,9	10,50
IUT	55,9	8,52
Ecoles d'ingénieurs	77,8	11,86
Etudes universitaires (Tout confondu sauf IUT et Ingénieurs)	41,2	6,28

On s'aperçoit que la dépense par tête reste très maîtrisée au niveau des IUT. Néanmoins, il est certain que toutes les formations professionnalisantes, à tous niveaux, ont un coût plus élevé que les formations généralistes.

- L'analyse financière sous cette forme est en outre très incomplète. Elle n'intègre pas, en effet, la notion de rendement de chaque sous-système.

Dans les IUT, le suivi des cohortes montre en effet un taux de rendement moyen supérieur à 80% alors qu'il est beaucoup plus faible dans les autres filières technologiques (STS) ou classiques (1^{ers} cycles universitaires). Tout en sachant combien il est difficile d'apprécier le coût du diplômé... et à plus forte raison celui qui

tiendrait compte de la valeur ajoutée en terme d'insertion professionnelle, il est clair que le coût par tête d'étudiant reste un indicateur grossier et que la prise en compte de la notion de rendement du système ferait apparaître que les critiques adressées aux formations supérieures technologiques courtes sont souvent mal fondées.

3.2 Les poursuites d'études.

Ce reproche concerne surtout les IUT dont on peut estimer qu'un diplômé sur deux poursuit des études alors que la finalité du système est l'insertion professionnelle. Comme évoqué plus haut, il est utile de relativiser ce pourcentage en le réintégrant dans une vision globale des formations de techniciens supérieurs.

Il convient en outre d'apporter les éclairages suivants :

- L'expérience montre que les diplômés d'IUT qui poursuivent des études ciblées, prenant réellement appui sur leur formation antérieure ou fortement reliées à elle, réussissent très bien (formation d'ingénieurs ou équivalents, DESS...). On peut donc parler dans ce cas d'une rentabilisation des études en IUT car la plupart des étudiants qui font ce parcours ont échoué une première fois dans un cursus classique (1 étudiant sur 5 qui rentre en IUT a déjà fait une année dans l'enseignement supérieur) ou n'auraient de toute manière pas fait le choix d'études longues. C'est l'une des qualités de ce type de formation que d'ouvrir des perspectives à des étudiants de qualité qui n'ont pas voulu ou pu choisir des filières traditionnelles.
- L'analyse des coûts évoquée au point précédent plaide aussi pour une grande prudence dans les critiques adressées aux IUT : il n'est pas du tout certain, en effet, que le coût de l'étudiant qui intègre une formation de 2^{ème} cycle technologique (MST, IUP, école d'ingénieurs) soit plus élevé, en moyenne, si c'est un DUT que s'il s'agit d'un DEUG (diplôme de 1^{er} cycle universitaire) compte tenu du rendement de chaque filière.
- Enfin, il faut noter que la situation ne résulte pas seulement d'une demande de poursuite d'études – qui n'est jamais un droit pour le diplômé DUT – mais d'une offre réelle de la part des formations à bac+3, aussi bien que des formations universitaires et des écoles d'ingénieur.

3.3 La rigidité.

De nombreux partenaires étrangers, notamment européens, s'étonnent du fait que les formations françaises de techniciens supérieurs n'aient pas évolué depuis 30 ans...et, notamment, que ces filières n'offrent pas de perspectives intégrées et systématiques à "bac +3".

Il est vrai que le système apparaît bloqué et tous les efforts faits à la marge pour le faire évoluer en portent témoignage – diplômes d'université, DNTS, poursuites d'études diverses - La création en 2000 de la licence professionnelle (dont 50% ont été ouvertes par les IUT) en est une preuve supplémentaire.

Le problème de l'évolution de l'ensemble de la filière à "bac +3" est posé depuis de nombreuses années. Il résulte pour beaucoup de la rigidité des structures socio-professionnelles en France (conventions collectives, poids social du diplôme,...) et de la répercussion de cette situation sur les choix politiques. Beaucoup pensent cependant que les choses devraient connaître un changement dans les toutes prochaines années.

IV. Les facteurs de réussite.

4.1 Volonté politique de répondre à une nécessité économique et sociale.

L'expérience française, mais aussi internationale, montre qu'il n'est jamais facile de développer des formations supérieures à finalité professionnalisante dans le cadre institutionnel de l'université dont la culture, les traditions et les méthodes pédagogiques ne sont pas ouvertes à ce type de problématique : notion d'équipe pluridisciplinaire, sanction implicite de la qualité de la formation par le marché de l'emploi, partenariat étroit avec les entreprises, etc...

D'une manière encore plus générale, les investissements nécessaires au lancement de telles formations sont jugés trop élevés ; les coûts induits, mal appréciés (voir ci-dessus), sont mal acceptés ; la nécessaire adaptation aux besoins du marché de l'emploi est mal supportée ; etc...

Il faut donc une volonté politique forte pour imposer- et pour maintenir pendant la durée nécessaire à l'obtention d'une taille critique - ce type de formation et lui donner les moyens nécessaires. On peut affirmer qu'en France, le succès des IUT tient pour beaucoup à cette volonté politique qui a permis au système de naître et de se développer à l'abri des attaques qui lui ont été portées. Depuis 20 ans, le dispositif a une visibilité suffisante pour être respecté et il a su trouver les relais politiques, institutionnels et financiers nécessaires à sa maintenance par sa propre dynamique interne.

4.2 Ouverture de la formation, assurant à la fois adaptabilité et professionnalisme.

La qualité première des formations supérieures technologiques courtes doit être de fournir au marché du travail des professionnels de qualité, rapidement opérationnels et en même temps adaptables.

Cette ouverture de la formation sur son environnement socio-professionnel est une clé essentielle de sa reconnaissance et de sa pérennité : c'est parce que le diplômé est capable de "produire" rapidement les services que l'on peut attendre de lui, d'une part, et qu'il est capable de suivre, voire de préparer, les évolutions techniques et comportementales de l'entreprise, d'autre part, que ce type de formation est reconnu et valorisé.

Cela suppose un enseignement exigeant tant sur la plan des savoir-faire (apprentissage) et savoir-être (mise en situation) que sur celui des savoirs fondamentaux qui garantissent l'adaptabilité. C'est donc l'amalgame entre le "technologique" et "l'universitaire" qui assure le succès : les IUT ont su globalement gagner ce pari difficile.

4.3 La relation avec l'entreprise, partenaire institutionnel et pédagogique.

La relation avec l'entreprise est fondamentale. Le problème est qu'elle ne doit pas rester au niveau des intentions et des apparences ; les exemples abondent où ces relations sont restées formelles, induisant rapidement l'échec.

Si l'on veut que la formation soit vivante, c'est-à-dire qu'elle "colle" aux évolutions techniques et culturelles et qu'elle réponde aux besoins de son environnement socio-professionnel, il faut que l'entreprise soit présente effectivement, qu'elle soit un véritable partenaire et donc que les échanges soient satisfaisants pour les deux parties. On pense d'abord et toujours au stage étudiant : il faut obtenir que l'entreprise s'y engage... mais aussi qu'elle en ait un retour, sinon le stage, comme c'est trop souvent le cas, n'a pas de valeur formative.

Mais les relations peuvent, et doivent, revêtir des formes diverses :

- participation de professionnels à l'enseignement ; à la gestion des établissements ; à l'élaboration et l'adaptation des programmes.
- participation des établissements à la formation continue dans les entreprises, au transfert de technologie, à la recherche appliquée.
- association pour des réalisations conjointes : formations ad hoc, structures communes, etc...

On peut considérer que les IUT ont globalement réussi à créer et à développer des liens de plus en plus forts et diversifiés avec leur environnement.

4.4 Implication des acteurs du système

L'implication des acteurs du système est un autre facteur clé qui a donné aux IUT une impulsion essentielle et ne s'est pas affaibli depuis 30 ans.

- Il s'agit, bien entendu, au premier chef, des enseignants. Issus de milieux et de cultures différentes (universitaires, spécialistes issus du 2nd degré et professionnels), apportant donc des expériences et des motivations qui parfois pouvaient s'opposer mais souvent se complétaient et s'enrichissaient mutuellement, ces enseignants se sont trouvés regroupés en équipes pluridisciplinaires soudées par un projet pédagogique (le technicien supérieur) sanctionné par le marché de l'emploi. Il en est résulté un amalgame original dans l'enseignement supérieur, avec des implications personnelles lourdes et l'obligation d'inventer et de mettre en œuvre des stratégies pédagogiques nouvelles : stages en entreprise à préparer, à suivre, à valoriser ; suivi soutenu des étudiants ; participation croissante à des actions diverses de partenariat avec les entreprises : formation continue, transfert de technologie ; relations internationales ; etc...

Un enseignant permanent dans un IUT est vraiment à temps complet !

- Mais le dynamisme et l'investissement personnel des enseignants n'auraient pas suffi, s'il n'y avait eu également une forte implication :

- au niveau du management des établissements avec des réseaux très vivants et homogènes des directeurs d'IUT, des chefs de département, des responsables de formation continue, au plan régional et national.
- au niveau des personnels techniques (laboratoires, ateliers, informatique) et administratifs.

Cette dynamique interne a beaucoup contribué à donner aux IUT l'image d'une identité forte au sein du dispositif d'enseignement supérieur.

Conclusion

Différentes études ou rapports ont montré, depuis 20 ans, combien une formation de techniciens supérieurs de qualité était un facteur important de développement économique et social.

Non sans difficultés au cours de leur histoire, ni sans défauts dans leur fonctionnement actuel, les IUT constituent un dispositif dont on peut dire qu'il a atteint cet objectif.

NB : Les éléments chiffrés sont issus de l'ouvrage publié chaque année par le MEN : " Références statistiques".